

FORMATION

Agir en sentinelle pour la prévention du suicide – Déclinaison agricole

Pour qui? Cette formation gratuite s'adresse aux producteurs agricoles et aux intervenants du milieu agricole afin qu'ils ou elles puissent reconnaître les signes précurseurs des comportements suicidaires et dirigent le producteur en détresse vers les ressources d'aide appropriées.

Objectif : À la fin de la formation, le participant ou la participante sera capable de :

- Reconnaître l'influence de ses valeurs et de ses croyances face au suicide;
- Repérer les personnes vulnérables au suicide;
- Vérifier la présence d'idées suicidaires;
- Recueillir les informations relatives à la planification du suicide;
- Encourager le producteur à demander de l'aide et l'accompagner dans ses démarches;
- Référer la personne vers les ressources d'aide appropriées.

Pourquoi former des sentinelles ?

- Les producteurs se trouvent parmi les travailleurs ayant un haut taux de suicide.
- Les personnes qui se présentent à la ferme sur une base régulière sont les plus susceptibles de recevoir les confidences des producteurs.
- Les producteurs sont peu portés à parler de leur détresse à un professionnel de la santé et connaissent généralement peu les ressources d'aide.
- Les conditions de vie des producteurs comportent de nombreux éléments stressants.
- Cette formation est destinée aux personnes qui, dans le cadre de leur travail ou de la place qu'ils occupent dans leur milieu, sont susceptibles d'être en contact avec des producteurs agricoles vulnérables ou ayant des idées suicidaires.
- On peut comparer le rôle des sentinelles à celui des personnes capables de donner les premiers soins en attendant que des spécialistes prennent la relève.

Méthodes pédagogiques : Théorie, échange interactif, jeux de rôle, mises en situation

Matériels nécessaires : crayon et papier

Formatrice : Annie Therrien, accréditée par l'Association québécoise de prévention du suicide

Durée : 7 heures

Dates : 3 et 8 mars 2021

Horaire : 8 h 30 à 12 h 00

Lieu : En ligne

Coût : Gratuit - financé par le CIUSSS.

Note : Une priorité est accordée aux productrices et producteurs agricoles et aux intervenants de Nicolet-Yamaska, Bécancour et de la Mauricie.

Inscription : <https://uplus.upa.qc.ca/formation/sentinelle-milieu-agricole-3/> ; Pour de l'aide pour vous inscrire : Marianne Plante, Adjointe à la formation, tél. : T 819 840-0549, poste 13, mplante@preventiondusucide.com



Formation offerte par le Centre de prévention du suicide Accalmie en collaboration avec le Collectif en formation agricole Mauricie et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec 